

BULLETIN MUNICIPAL 2008

Mittelhausen



*Joyeux Noël
et Bonne Année*

Sommaire

Renseignements utiles

• Mairie :

Tél. / Fax 03 88 51 27 11

e-mail :

mairie.mittelhausen@payszorn.com

site internet :

<http://www.mairie-mittelhausen.fr>

• Permanences :

Mardi de 17 h à 19 h

Vendredi de 10 h à 12 h

Le bureau de la mairie ne reçoit que les personnes qui viennent pendant les permanences, sauf en cas d'urgence (décès...) ou sur rendez-vous.

■ Mireille GOEHRY

Maire 03 88 51 29 49

■ Gérard SIMON

1^{er} adjoint 03 88 51 20 94

■ Daniel FLICK

2^e adjoint 03 88 51 22 00

Le bureau de la mairie restera fermé durant les fêtes de fin d'année (du 22.12.2008 au 05.01.2009).

- 3 >>> Le mot du maire
- 4 >>> Gestion communale
- 5 >>> Délibérations
- 8 >>> Réalisations
- 9 >>> Bibliothèque municipale
- 10 >>> Une page d'histoire
- 11 >>> Intercommunalité
- 12 >>> Coup de projecteur
- 14 >>> Vie associative
- 19 >>> Vie du village
- 20 >>> Gestion des déchets
- 21 >>> Informations pratiques
- 22 >>> État civil
- 23 >>> Calendrier 2009



Réforme de l'urbanisme

Depuis le 1^{er} octobre 2007, est entrée en vigueur la réforme des permis et demandes d'urbanisme. Cette réforme permet de clarifier le droit applicable, d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de préciser les responsabilités respectives de l'administration et des constructeurs.

L'ensemble des nouveaux textes applicables est consultable sur le site internet :

<http://www.legifrance.gouv.fr>, rubrique code de l'urbanisme.

Les divers formulaires (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir...) sont à télécharger sur le site internet :

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr>

Site Internet de la commune

<http://www.mairie-mittelhausen.fr>

Vous trouverez sur ce site, les diverses informations locales dont les différentes manifestations, les coordonnées et les horaires d'ouverture des divers services publics communaux et vous pourrez même télécharger le plan de la commune dans la rubrique «mairie».

Déclaration de vos changements de domicile

Nous vous rappelons que que les déclarations de changement de domicile sont obligatoires en Alsace-Moselle en vertu d'un texte de base sous forme d'un décret du 22 décembre 1789, repris par les autorités allemandes en 1883 et modifié par des arrêtés préfectoraux de 1929 et 1937. La population est invitée à se conformer à cette formalité, surtout pour éviter les désagréments, par exemple au niveau de la facturation des ordures ménagères, en signalant les arrivées et les départs des personnes et notamment des enfants dans les foyers.

Directeur de publication : Mireille Goehry.

Comité de rédaction : Dany Flick, Gérard Simon.

Crédit photos : M. Goehry, J-P. Steinmetz, J-M. Baumgartner, documents remis.

Impression : Valblor.

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la conception, à la rédaction, à l'illustration et à la confection du présent bulletin.

Pour ce premier bulletin municipal de la nouvelle mandature, je tenais à vous remercier tous pour la confiance que vous avez témoignée à l'équipe municipale en place. Ce vote de confiance a été un encouragement pour toute l'équipe pour conduire ensemble les affaires municipales dans une constante recherche de dialogue et en toute sérénité, ceci dans le but de répondre aux attentes de nos concitoyens et aux nécessaires aménagements pour un développement harmonieux de notre commune.

Depuis ce printemps, les différentes commissions municipales se sont mises en place et ont repris les différents dossiers qui permettront d'écrire une nouvelle page de l'histoire de Mittelhausen, dans le souci du respect des différences et toujours à l'écoute des préoccupations de tous les citoyens.

Face à la crise qui secoue notre planète, nous nous efforcerons dans la mesure de nos possibilités de tout mettre en œuvre pour démontrer qu'il fait bon vivre à Mittelhausen.

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite à tous que 2009 soit pour vous et vos proches une année qui vous apporte joie, réussite et un plein épanouissement.

In alle a scheni Wienachte un a gleckliches Nejs.

Mireille Goehry

**Les conseillers municipaux de Mittelhausen
vous souhaitent un Joyeux Noël et vous présentent
leurs Meilleurs Vœux pour l'Année Nouvelle.**



Section d'investissement 2007

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2007
249 434 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2007
383 543 €



Section de fonctionnement 2007

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2007
150 502 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2007
692 427 €



Résultat de clôture de la section d'investissement

Dépenses	249 434 €
Recettes	383 543 €
Excédent	134 109 €

Résultat de clôture de la section de fonctionnement

Dépenses	150 502 €
Recettes	692 427 €
Excédent	541 925 €

Balance générale 2007

Total des dépenses **399 936 €**

Total des recettes **1 075 970 €**

Excédent global des comptes au 31.12.2007 **676 034 €**

Séance du 25 février 2008

1. Création d'un poste permanent d'adjoint technique 2^e classe à raison de 19h/35h chargé de l'entretien de la voirie, des espaces municipaux et des bâtiments publics
2. Création d'un poste de rédacteur territorial (L'agent titulaire du poste a réussi l'examen professionnel)
3. Modification des statuts de la CCPZ (Communauté de Communes du Pays de la Zorn) : habilitation à conventionner avec un autre EPCI ou syndicat mixte
4. Subventions :
 - École de Mittelhausen : participation financière à hauteur de 100 € pour le projet «le théâtre»
 - École de musique de l'EMI pour son animation musicale lors de la fête du 3^e âge : 100 €
5. Prise en charge des frais liés à l'achat de partitions de musique de l'EMI de Mittelhausen d'un montant maximal de 300 €
6. Comptes administratifs 2007

Budget assainissement :
Excédent de fonctionnement : 140 443,02 €
Excédent d'investissement : 13 154,33 €

Budget communal :
Excédent de fonctionnement : 541 925,60 €
Excédent d'investissement : 134 109,35 €
7. Approbation des comptes de gestion 2007
8. Budgets primitifs 2008

Assainissement :
Dépenses et recettes de fonctionnement du budget assainissement : 193 043 €
Dépenses et recettes d'investissement du budget assainissement : 50 587 €

Communal :
Dépenses et recettes de fonctionnement : 845 329 €
Dépenses et recettes d'investissement : 784 040 €
9. Redevance d'assainissement :
 - Part fixe : 50 €/abonné/an
 - Part variable : 1,09 € m³
10. Maintien des taux d'imposition

Désignation des taxes	Taux votés en %
Taxe d'habitation	6.90
Foncier bâti	8.06
Foncier non bâti	34.57
Taxe professionnelle	9.00

11. Curage du fossé Ebruckgraben : Autorisation de déposer un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Séance du 14 mars 2008

1. Élection du Maire et des Adjoints

Séance du 7 avril 2008

1. Fixation des indemnités des élus :
Maire : 31 % de l'indice brut 1015
Adjoint : 8,25 % de l'indice brut 1015
2. Désignation des délégués au sein des diverses instances :
CCPZ : *Goehry Mireille, Flick Daniel*
SDEA : Commission Géographique : *Simon Gérard*
Syndicat des Eaux : *Simon Gérard et Colin Georges*
CNAS (Comité National de l'Action Sociale) du personnel communal : *Flick Daniel*
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Mittelhausen :
Présidente : *Goehry Mireille*,
Membres du Conseil : *Arbogast Nicole, Poulain Jean-Sébastien, Steinmetz Jean-Paul, Urban Jean-Michel*
3. Commissions communales :
 - **Commission Appels d'Offres :**
Goehry Mireille,
Titulaires : *Simon Gérard, Flick Daniel, Feldmann Jean-Paul* (Suppléants : *Bruckmann Jacques, Colin Georges, Steinmetz Jean-Paul*)
 - **Composition Communale des Impôts Directs**
Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés non bâties
Membres titulaires : *Simon Gérard, Goehry Jean-Georges, Flick Guillaume*
Membres suppléants : *Feldmann Alfred, Kaercher Robert, Hamm André*
 - Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties**
Membres titulaires : *Flick Daniel, Steinmetz Jean-Paul, Urban Jean-Michel*
Membres suppléants : *Schaeffer Claude, Ludwig Gérard, Oster Fredy*
 - Représentants des contribuables soumis à la taxe d'habitation**
Membres titulaires : *Poulain Jean Sébastien, Saenger Tharcisse, Arbogast Nicole*
Membres suppléants : *Diebolt André, Magnier Michèle, Kern Michèle*
 - Représentants des contribuables soumis à la taxe professionnelle**
Membres titulaires : *Bruckmann Jacques, Colin Georges, Feldmann Jean-Paul*
Membres suppléants : *Muths Lucien, Lohr Antoine, Colin Eric*

Représentants des contribuables soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la Commune

Membres titulaires : Membres suppléants :
Freund Bernard *Criqui Jean-Marie*
67170 Wingersheim *67170 Hohatzenheim*

• **Commission Aménagement et Travaux**

Simon Gérard, Flick Daniel, Bruckmann Jacques, Colin Georges, Feldmann Jean-Paul, Flick Guillaume, Goehry Jean-Georges, Poulain Jean-Sébastien, Saenger Tharcisse, Steinmetz Jean-Paul, Urban Jean-Michel

• **Commission Environnement**

Simon Gérard, Flick Daniel, Feldmann Jean-Paul, Flick Guillaume, Goehry Jean-Georges, Poulain Jean-Sébastien, Saenger Tharcisse

• **Commission Communication et Animation**

Simon Gérard, Flick Daniel, Arbogast Nicole, Magnier Michèle

• **Commission des Finances**

Simon Gérard, Flick Daniel, Bruckmann Jacques, Poulain Jean-Sébastien, Steinmetz Jean-Paul, Urban Jean-Michel

• **Commission PLU**

Simon Gérard, Flick Daniel, Bruckmann Jacques, Colin Georges, Feldmann Jean-Paul, Goehry Jean-Georges, Saenger Tharcisse, Steinmetz Jean-Paul, Urban Jean-Michel

• **Commission Fleurissement et Embellissement**

Simon Gérard, Flick Daniel, Arbogast Nicole, Hamm André, Saenger Tharcisse

• **Commission Don du sang**

Flick Guillaume, Hamm André, Magnier Michèle

• **Délégué au sein du conseil d'école du RPI**

Mittelhausen-Hohatzenheim : *Flick Guillaume*

4. Remembrement : Proposition de la Commission d'Aménagement Foncier de Mittelhausen relative à la modification de la voirie
5. Reconduction de l'indemnité de conseil en faveur du receveur municipal
6. Pouvoirs délégués au maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT
7. Achat de copieurs multifonctions pour l'école et la mairie
8. Subvention de 30 € aux élèves de 5^e au collège de Hochfelden ayant participé au séjour de ski
9. Transfert du bail de location des terrains communaux de M. *Alfred Feldmann* à M^{elle} *Laure Feldmann* suite à un transfert d'exploitation.

Séance du 26 mai 2008

1. Modification des statuts de la CCPZ : mise en place, coordination, développement et gestion d'un système d'information géographique (SIG)
2. Renouvellement de la Commission Communale d'Aménagement Foncier

Représentant désigné par le conseil municipal
Colin Georges

Élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis :

- Membres titulaires
Simon Gérard, Flick Guillaume, Feldmann Alfred.
- Membres suppléants
Bruckmann Jacques, Flick Daniel.

Représentant de la Chambre d'Agriculture

Titulaires : *Lichtenthaler Christian, Goehry Jean-Georges, Urban Jean-Michel*

Suppléants : *Goehry Matthieu, Feldmann Laure*
 PQPN : *Wendling Bernard*

3. Désignation d'un correspondant défense :
Poulain Jean-Sébastien
4. Désignation d'un responsable bibliothèque :
Magnier Michèle

Séance du 22 juillet 2008

1. Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune
2. Décision d'acquérir le bâtiment du Crédit Mutuel appartenant à la CCM Région de Brumath.
3. Sortie des biens de l'actif et de l'inventaire
4. Vente de terrain au profit de M^{me} *Walter Lucienne*.
5. Acquisition à titre gratuit de terrain appartenant à M. et M^{me} *Levy* « rue des prés » pour permettre l'agrandissement de la voirie communale.
6. Création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe non titulaire à raison de 3 h/35 h.

Séance du 29 septembre 2008

1. ANDRA : le conseil municipal s'oppose formellement à l'implantation sur son ban d'un site de stockage de déchets de faible activité à vie longue produits en France.
2. Convention avec l'ASLM pour la mise à disposition de la salle de motricité de l'école pour la pratique de cours de gym pour un montant de 150 €
3. Droit d'accueil pour les élèves de maternelle et de primaire en cas de grève des enseignants. Lorsque la demande en sera faite par l'autorité académique, le conseil a décidé de faire appel à son personnel communal à savoir l'Atsem en fonction à l'école M^{me} *Joos Mireille* et à l'adjoint

technique 2^e classe *Hissler Nicolas*. Ceci sera fait de manière solidaire avec l'autre commune du RPI Hohatzenheim, en cas de besoin.

Séance du 16 décembre 2008

1. Renouvellement de la convention avec la SPA
2. Prise en charge des frais de mission des élus, des bénévoles de la bibliothèque municipale et du personnel communal
3. Motion pour soutenir le RASED (Réseaux d'Aides Spécialisés aux élèves en difficulté des écoles maternelles et primaires)
4. Acquisition de tapis de gym et d'un four électrique pour l'école
5. Délégation de maîtrise d'ouvrage à l'Association Foncière pour les travaux connexes de remembrement
6. Assainissement : participation pour raccordement à l'égout
7. Convention avec Électricité de Strasbourg
8. Terrains communaux : règlement d'attribution
9. Bâtiment du Crédit Mutuel
10. Zone Artisanale : acquisition de terrains
11. SIVU : renouvellement de la convention
12. Contrat de territoire du Conseil général
13. Politique de soutien aux associations

Trader... eder Traiteur ?

CAC 40 – WALL STREET – DOW JONES

Was heist dan dés uf Elsassich ?

Ja dene Sommer heds ongfange,
mér hon als noch dron ze deuye
Waye de Jérôme hed séch um a
por Milliarde feheuye

Un jetz éch's sowit

Sogar d'Grose, gsunde Banke mache Faillite
Alli hille un jumere, as éch némi schén
Jetz éch's basert, s'Gald géd hén
Awer ferum word jetz nume als
so ori fom Gald gered

Gald éch doch nume a Problem
wann mer **kens** hed

Récession, Récession, ja s'Wort éch gfalle
Un heist uf elsassich, de Gértel anger schnalle
Awer wann's zu ang word, mache ni ken Sorje
Waye no konn mer si als noch Hosetrayer bsorje
Un éch's no è manchmohl nit grod so schén
Danke dron, AS WORD WEDER GEHN.



*Plus dure
sera la chute...*

GSM

■ Remembrement

La construction de la nouvelle ligne de chemin de fer à grande vitesse dite TGV-Est européen entre Paris et Strasbourg a été déclarée d'utilité publique par décret du 14 mai 1996. L'étude préalable d'aménagement foncier a permis de déterminer qu'un remembrement sur la commune de Mittelhausen était nécessaire afin de remédier aux dommages causés par l'infrastructure linéaire à la structure des exploitations agricoles, dans le but de réduire l'effet de coupure induit par l'ouvrage.

La longueur de l'ouvrage sur le ban de Mittelhausen est de 2,6 km avec 3 ponts (chemin rural de Gimbrett, RD 67 vers Gougenheim, passage à gibier élargi). La commission communale d'aménagement foncier a retenu un remembrement avec inclusion de l'emprise et déterminé le périmètre d'aménagement foncier. En surface, la ponction finale au titre de l'ouvrage représente 2,31 %.

Le remembrement a été ordonné par Arrêté préfectoral du 27 septembre 2004 et s'est déroulé comme suit :

- enquête officielle sur le classement des terres du 21 mars au 4 avril 2006
- réception des vœux des propriétaires du 14 mars au 4 avril 2006
- enquête officieuse de l'avant projet du nouveau parcellaire du 7 au 17 septembre 2007
- mise en place du bornage du nouveau parcellaire à la fin de l'hiver 2007/08
- enquête publique sur le nouveau parcellaire et les travaux connexes du 29 avril au 31 mai 2008
- examen des réclamations sur le projet de remembrement et des travaux connexes par la CCAF en juillet 2008
- pré-fouilles archéologiques sur le tracé du TGV au courant de l'été 2008
- prise de possession provisoire du nouveau parcellaire en novembre 2008

Il reste à la Commission départementale d'aménagement foncier d'examiner les dernières réclamations.

Dans le cadre des mesures en faveur de l'environnement, le Conseil général a subventionné la fourniture d'arbres fruitiers à haute tige aux propriétaires désirant replanter des arbres dans leurs nouvelles parcelles sous certaines conditions.

Des plantations sont également prévues dans le cadre des travaux d'environnement liés au remembrement. Ces travaux entièrement pris en charge par le Conseil général ont pour but de compenser la perte des végétaux suite au remembrement. Ces nouveaux végétaux seront plantés soit le long des cours d'eau ou fossés, sur des parcelles spécialement aménagées à cet effet ou encore sur les talus.

Les travaux connexes de remembrement concernant la mise en place du nouveau réseau de chemins devraient se dérouler au courant de l'année 2009.

Attention :

Pour toute coupe d'arbres, il est nécessaire de demander une autorisation.

Un formulaire est disponible à la Mairie.

■ Mise en peinture des passages piétons et emplacements de stationnement

Avant la rentrée scolaire tout le Conseil municipal s'est mis à l'œuvre pour remettre en état les passages piétons, par une nouvelle couche de peinture. Munis de gilets de sécurité, les conseillers ont blanchi à main levée les nombreuses bandes sous la surveillance de responsables de la circulation qui ont régulé le trafic assurant ainsi la sécurité des «ouvriers municipaux» du jour. Le tracé des emplacements de stationnement a également été repeint laissant ainsi espérer que les automobilistes les respecteront: ceci dans le but de permettre une circulation piétonne en toute sécurité.



Lire... un plaisir à votre portée

La Bibliothèque Municipale de Mittelhausen a entamé sa 4^e année d'existence. Si l'inauguration de l'Espace G. Koch a été fêtée le 2 juin 2007, l'ouverture de la bibliothèque date bel et bien de la rentrée d'automne 2005.

Trois années déjà pendant lesquelles les habitants de Mittelhausen et environs ont pu profiter de ce lieu pour emprunter romans, biographies, alsatiques, documentaires, albums pour enfants, bandes dessinées (et mangas plus récemment) mais aussi pour utiliser l'un des postes informatiques.

Aujourd'hui, il paraît judicieux de préparer un bilan et, pour ce faire, il nous faudrait votre avis.

Si nous nous efforçons de rentrer de nouveaux ouvrages et de nous réapprovisionner à la BDBR régulièrement, ce n'est pas une chose facile, tant le choix est grand, de vous satisfaire tous. C'est pourquoi vos suggestions sont les bienvenues.

Le site www.bdbr.cg67.fr vous présente les ouvrages à disposition à la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin). Vous avez repéré dans son catalogue un titre, un auteur ou un ouvrage qui vous intéresse ?

Signalez-le à la Bibliothèque et nous le réserverons à votre intention au service navette qui nous livre tous les mois. N'hésitez pas à venir à la bibliothèque pour consulter ce site ou surfer sur le net pour avoir d'autres idées.

Les non-initiés sont invités à solliciter notre aide !

La Bibliothèque de Mittelhausen compte dans son fichier 132 lecteurs inscrits, avec un bon taux de

Mercredi au pays des Contes

Le service animation de la CCPZ, en partenariat avec la Bibliothèque Municipale, a accueilli la Compagnie de l'Héliotrope Théâtre pour une lecture musicale le mercredi 22 novembre. Une animation qui a attiré plus d'une cinquantaine d'enfants dans la salle des fêtes de Mittelhausen.

Dans une ambiance intimiste, une conteuse et un musicien percussionniste ont interprété, à leur manière, deux gentilles histoires de « loup » : « Grand loup et Petit Loup » de Nadine Brun-Cosme et Olivier Tallec (éd. Père Castor) et « Les trois loups » de Alex Cousseau et Philippe-Henri Turin (éd. École des Loisirs) sont des livres pour tout-petits que l'on peut trouver à la Bibliothèque Municipale.



fréquentation. Pour que nous puissions vous accueillir encore plus nombreux, donnez-nous votre avis sur les dates et les horaires d'ouverture :

Mardi de 17h à 19h • Mercredi de 16h à 18h • Samedi 10h à 12h.

Par ailleurs, si vous voulez vous initier au fonctionnement d'une bibliothèque, vous investir et rejoindre notre équipe,

rencontrons-nous
ESPACE GUILLAUME KOCH

L'équipe des bibliothécaires

Contact : bibliomittelhausen@voila.fr

Le passage de Saint-Nicolas...

Au petit matin, Saint-Nicolas a déposé une botte remplie de mandarines et de chocolats à la Bibliothèque.

Les bibliothécaires ont lu divers contes, et ont su captiver les enfants fascinés par les merveilleuses histoires de Saint-Nicolas, avant de distribuer les friandises.



Wilhelm II. von Mittelhausen,

bailli de Westhoffen-Balbronn, possesseur du fief héréditaire de Buswiller et gardien du château d'Ingenheim

Jean-Claude Oberlé

1. Wilhelm II, Bailli (Amtmann) de Westhoffen-Balbronn

Après avoir prêté hommage au Seigneur de Lichtenberg, le chevalier Wilhelm II von Mittelhausen obtenait en 1421 la juridiction du **Bailliage de Westhoffen-Balbronn**. Ce Bailliage appartenait alors à Ludwig IV von Lichtenberg et se composait d'une dizaine de communautés.

Ces communautés s'étendaient de part et d'autre d'un axe Marmoutier-Wasselonne-Osthoffen.

- Westhoffen • Balbronn • Irmstett • Traenheim (la moitié) • Allenwiller • Hengwiller • Furchhausen • Wolschheim • Wintzenheim-Kochersberg • Hürtigheim (la moitié).

Wilhelm II von Mittelhausen résidait alors occasionnellement dans la tour-habitat fortifiée de Balbronn. Il y représentait l'autorité des Lichtenberg qui consistait essentiellement à :

- percevoir les revenus
- tenir et conserver les archives
- assurer l'ordre et appliquer la justice
- protéger si nécessaire le Bailliage par les armes.

C'est probablement Wilhelm II qui fit construire, au XV^e siècle, un nouveau dispositif fortifié autour de l'église protestante de Balbronn en y intégrant la tour-habitat.



Reconstitution de la prothèse de l'avant-bras du Bailli Hans V von Mittelhausen. Trois répliques en sont conservées : à l'église de Balbronn, au Musée historique de Strasbourg, au château du Haut-Koenigsbourg.

Hans V, petit-fils de Wilhelm II, résidait lui aussi dans cet aménagement fortifié et il fut inhumé à l'intérieur de l'église en 1563.

En 1908, lors de travaux de restauration, on y découvrit sa dalle funéraire. Parmi les ossements, on exhuma les vestiges rouillés de ce que l'on a pu identifier comme étant une prothèse de l'avant-bras gauche du chevalier.

2. Wilhelm II, détenteur du fief héréditaire de Buswiller

En 1425, Wilhelm II devenait le gendre de Ludwig IV von Lichtenberg en épousant Margarete, une fille naturelle de son suzerain et désormais beau-père. Comme dot de Margarete et cadeau de mariage, Wilhelm obtenait en fief (Lehngut) la moitié de **Buswiller**. L'autre moitié du village revenait à Ludwig V qui était un demi-frère de Margarete et donc le beau-frère de Wilhelm. Ludwig IV avait en effet épousé en 1412 Anna, une fille du Markgrave de Bade. De cette union naissaient deux garçons : Jakob (le futur Jakob im Bart/Jacques le Barbu) en 1416 et Ludwig V en 1417.

Après la mort de Wilhelm II (en 1472, il fut inhumé à l'intérieur de l'église de Hohatzenheim), le fief fut transmis à ses héritiers successifs.

En 1471, au décès de Ludwig V, l'autre moitié de Buswiller revenait aux chevaliers von Berstett pour tomber finalement, en 1590, dans le giron des von Mittelhausen par l'intermédiaire d'Anna Regina von Mittelhausen qui avait épousé Johann Philipp von Sultz, un fils de Margarete von Berstett et de Wolf von Sultz.

3. Wilhelm II, gardien du château d'Ingenheim

En 1429, Ludwig IV avait également autorisé que son régent confie à Wilhelm II la garde du **château d'Ingenheim**, au nord-ouest de Mittelhausen. Lors du passage des Armagnacs en Alsace, Wilhelm ne put cependant empêcher la prise du château d'Ingenheim en 1444.

Sources

- Alex Kraemer : *Die Būsweiler Chronik*
 J. Kindler von Knobloch : *Genealogie von Mittelhausen*
 H. Aemig : *Lichtenberg, die Burg und die Grafschaft*
 FA. Schäffer : *Ein elsässischer Ritter mit der eisernen Hand* dans "Elsassland" tome II, année 1922
 Bernard Haegel : *Tour-habitat de Balbronn*
 Pour des renseignements complémentaires, on peut consulter le livre 'S kleen Bâris, Éditions Coprur Wilhelm II von Mittelhausen, pages 76 et 77.
La main de fer, pages 103 à 105.

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

La communauté de communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes, au sein d'un espace de **solidarité** en vue de l'élaboration d'un **projet commun** de développement et d'aménagement de l'espace.

Elle instaure une coopération intercommunale forte sur des axes essentiels de la vie locale.

En effet, elle exerce toujours en lieu et place des communes membres, les compétences qui sont, soit fixées par la loi, soit librement transférées par les communes, dans la limite de **l'intérêt communautaire**.

Le principe du regroupement intercommunal repose sur la mutualisation des moyens afin de réaliser ensemble ce qu'une commune seule ne peut réaliser, et permet d'aménager de manière rationnelle et équilibrée le territoire.

Les compétences obligatoires :

>> Aménagement de l'espace

Élaboration • des chartes intercommunales et des contrats d'objectifs • schéma de cohérence territoriale • de zones d'aménagements concertées.

>> Développement économique

• zones d'activités supérieures à 3 ha • plates-formes départementales d'activités soutenues par la conseil général • promotion et animation économique sur le territoire • développement touristique.

Les compétences optionnelles :

• Protection et mise en valeur de l'environnement • Politique de logement et cadre de vie • Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire • Équipements culturels et sportifs, équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Les compétences facultatives :

• Animation de la vie locale et soutien aux associations • Réseau câblé • Politique enfance et jeunesse • Nouvelle gendarmerie • Maison des services.

L'ORGANISATION POLITIQUE SUITE AUX ÉLECTIONS

Les élections communautaires de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn se sont déroulées le 18 avril 2008 au Foyer Sts Pierre et Paul à Hochfelden. Les 56 délégués représentant les 26 communes membres ont été conviés à cette première réunion afin de voter le Président et les Vice-présidents de la CCPZ.

Nouvelle composition du Bureau

Président : Bernard Ingwiller

Gestion administrative et du personnel. Lancement et développement des dossiers stratégiques.

Premier Vice-président : Bernard Freund

Gestion financière et budgétaire. Environnement. Système d'information géographique.

Deuxième Vice-président : Marie-Paule Lehmann

Mise en œuvre de la politique enfance et jeunesse. Développement touristique et de la vie associative.

Troisième Vice-président : Georges Pfister

Suivi des nouvelles constructions et de l'entretien des bâtiments. Gestion du centre aquatique. Suivi et entretien de la zone d'activités.

Quatrième Vice-président : Éric Schaeffer

Gestion de la communication et de la vie associative. Suivi de l'informatique.

SAGEECE

Conformément à son contrat pluriannuel d'investissement, la Communauté des Communes du Pays de la Zorn poursuit son programme d'entretien des cours d'eau.

Notre commune est concernée par le nettoyage du « VIERBRUCKGRABEN », les travaux ont démarré début décembre. Ceux-ci consistent à enlever les embâcles, nettoyer les rives, tailler ou couper les arbres gênants ou dangereux, consolider les berges par la replantation ou par des aménagements spécifiques, en respectant scrupuleusement le cours des ruisseaux.

Le développement durable, la protection de l'environnement et des rivières ainsi que la lutte contre les inondations constituent le socle de base de ces aménagements.





Les personnes âgées à l'honneur.



Carnaval : les grosses têtes sont de sortie.



Théâtre alsacien : S'Beth de Brumath.

Concert de printemps :
la chorale des jeunes.



Concert de printemps :
l'EMI et le chœur Mille et Une Notes à l'unisson.



ASLM : en route pour le Osterputz



ASLM : découverte des bassins
de rétention de Hohatzheim.



Fête scolaire : spectacle
«Le fantastique voyage d'une goutte d'eau».





Cérémonie du 14 juillet.



Jacques Lichtenthaler :
champion
d'Alsace 2008
des 10 ans.



Arc en Ciel : récolte de pommes biologiques



Messti : le carrousel fait le bonheur des petits.

La chorale de Chabeuil et le chœur Milles et Une Notes sous la direction de Michèle et de Benoît



Halloween : à l'écoute de contes.



Arc en Ciel : exposition Talents cachés.



Arc en Ciel : visite de Saint Nicolas et son âne.

Les Aînés Ruraux

L'an passé, nous avons terminé la saison cahin - caha. En 2008, les 46 membres inscrits ont accompli le parcours clopin - clopant. Les réunions mensuelles (chaque deuxième jeudi du mois, sauf en janvier où nous nous laissons gâter par la municipalité) réunissent en général entre 20 et 30 personnes. Pour le reste, c'est la routine.

Le 14 février, nous avons tenu notre Assemblée Générale. Certains membres du Comité de Direction aimeraient bien céder leur poste pour des raisons de santé ou d'ancienneté. L'avis est lancé tous les ans. Les candidats sont priés de se manifester.

Le 19 juin, nous avons réussi à mobiliser 35 personnes pour une petite excursion sympathique à Cleebourg et à Wissembourg que nous avons visité en petit train touristique. Au retour, nous nous sommes arrêtés à Seebach connu pour ses maisons à colombages et sa fête annuelle de la « Streiselhochzeit ». La journée s'est terminée par un dîner au restaurant à l'Étoile.

Le 26 juin, 15 personnes ont participé à la journée de la forme à Schwindratzheim. Le 9 octobre, 11 membres de notre club se sont joints aux Clubs de Waltenheim et Geudertheim pour aller à Uhrwiller pour une journée tarte flambée, après - midi récréative. En passant, ils ont pu visiter la chocolaterie Stoffel à Haguenau.

Si après tout cela vous n'avez pas envie d'adhérer au club...

Malheureusement, cette année nous avons déjà enregistré deux départs et certains de nos membres ne sont pas au mieux de leur forme. Notre CAR (Club des Aînés Ruraux) va-t-il tomber en panne ? Aidez-nous à le remettre en route. Nous attendons les jeunes retraités pour prendre la relève.

Bonne année à tous et à bientôt ?

Contact

Georgette Diebolt
Edmond Ackermann

Tél. 03 88 51 22 31
Tél. 03 88 51 22 95



École de musique

Les inscriptions de 2008 ont encore étoffé les rangs des élèves de l'école, sept musiciens en herbe se retrouvent tous les mercredis soirs à la mairie pour le cours d'initiation où ils apprennent à lire et à écrire les notes, à reconnaître des instruments et à pratiquer des petites percussions.



Après cette année, ces élèves intégreront les cours d'instrument avec les divers professeurs qui enseignent durant la semaine le piano, le synthé, la guitare, la flûte traversière, la trompette, la batterie, la clarinette et des bases en formation musicale. L'ensemble des élèves aura l'occasion de se présenter devant un public lors des auditions du 13 et du 16 février à la mairie ainsi qu'à l'audition finale du 23 juin 2009 dans la salle des fêtes.

Contact

Corinne Diebolt

Tél. 03 88 51 44 74

Ensemble Musical Intercommunal

La musique vous a marqué, vous l'aimez, l'adorez, vous ne pouvez plus être sans.

Ne vous inquiétez pas, rien de grave juste une légère addiction à petite dose répétitive.

Très bénéfique pour votre santé, le vaccin « EMI » fait son effet tout au long de l'année.

Aussi le concert de printemps avec sa large palette de couleurs, de l'Écosse à la chanson française en passant par l'Espagne vous a permis de découvrir le travail de trois mois, de ces adeptes de l'expression instrumentale venant de différents horizons et de tout âge.



Des tous jeunes issus de l'école de musique locale, des anciens élèves, des amis de près et de loin, la passion et la curiosité de partager de nouvelles pages d'écritures les amènent à se rencontrer les samedis après-midi dans une ambiance décontractée avec un brin d'humour sous la direction de André Diebolt.

Dans un autre répertoire l'EMI a animé la soirée de la fête nationale après la cérémonie officielle.

La dernière sortie annuelle a eu lieu en octobre lors du messti du village.

L'ouverture du cortège est un privilège pour les musiciens. Donnez le ton et une image marquante... deux tâches pas évidentes.

Les talents ne manquent pas à l'EMI, musicalement une ambiance du tonnerre, et pour les costumes il fallait y être pour les voir, une unité de costumes digne d'une confrérie.



L'année se termine sur une très bonne note et je tiens à remercier ceux et celles qui tout au long de l'année s'investissent pour que la musique soit présente et vivante dans notre village.

Nous vous donnons rendez dimanche 29 mars pour le concert de printemps à l'église.

Contacts

André Diebolt

Tél. 03 88 51 44 74

Amicale des pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers a eu, cette année encore, le plaisir d'organiser le Feu de la St Jean. Le temps était, comme les années précédentes, au rendez-vous, de même que le public. Tartes flambées, knacks et saucisses grillées ont rassasié les plus affamés et les plus enthousiastes ont valsé au son de l'orchestre « Jean Christiani ». Un grand merci à tous les bénévoles ayant contribué au bon déroulement de cette journée.



Cette année, un soldat du feu a été reconnu inapte pour raison médicale. De ce fait, il ne reste plus que 4 sapeurs pompiers actifs de Mittelhausen. Ces derniers ont à nouveau passé 40 heures de formation annuelle. Le CTA (centre de traitement des appels) a fait appel à la section de Wingersheim 45 fois au cours de l'année 2008, dont une douzaine de fois pour la commune de Mittelhausen pour diverses interventions (surtout des nids de guêpes). La section de Wingersheim a aussi été appelée lors des inondations à Mommenheim.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers remercie les habitants de la commune pour leur générosité lors de la distribution des calendriers.

Contact

Guillaume Flick

Tél. 03 88 51 23 21

Club de scrabble



Le Club se réunit tous les jeudis après-midi à 14h30 à la Salle de la Mairie au 1^{er} étage.

Avis aux amateurs.

Contact

Jean-Paul Ehstand

Tél. 03 88 51 26 94

Chœur Mille et une Notes

Cette année, pas de long discours pour vous présenter le chœur mais plutôt un mini reportage photos. L'année a été ponctuée par nos répétitions hebdomadaires, des concerts, l'assemblée générale, deux week-ends de travail, quelques réunions de comité ainsi que des moments récréatifs autour d'un bon verre. Elle s'est terminée par l'accueil et un concert avec le chœur « Croc'Cadence » de Chabeuil (Drôme). Merci à ceux d'entre vous qui nous ont soutenus dans cet échange en participant à l'hébergement de choristes. Cordiale invitation à vous qui souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à pousser la porte pour partager avec nous le plaisir et le bonheur de chanter. Merci à vous tous qui nous soutenez par votre présence lors de nos concerts.

Contact

Claudine Litt

Tél. 03 88 51 20 32



Association Sports et Loisirs

Outre la gestion de la salle des fêtes, l'ASLM a pour mission tout ce qui touche de près ou de loin l'éducation physique, les sports, la culture et les loisirs !

L'ASLM est à l'écoute de vos souhaits, de vos savoir-faire, de vos talents, de vos passions et de vos envies de partage d'expérience...

Voici un rappel des moments forts !

- Dimanche 3 février, premier **Carnaval** pour les petits et les grands : Grosses Têtes, Zorro, sorcières, princesses, ou simple maquillage, ce fut un défilé tonitruant dans les rues du Village avec un goûter pour clore gaiement cet après-midi.



- Le 10 février, c'était le dimanche du **théâtre alsacien**, avec la représentation de la troupe « S'Beth » de Brumath. Pour ce rendez-vous traditionnel, il n'est pas nécessaire d'être « hyper calé » en alsacien ou d'avoir 75 ans, pour apprécier le spectacle et passer un bon après-midi...
- Samedi 5 avril « **Osterputz** » ou grand nettoyage de printemps. Ensemble, engageons-nous dans cet acte citoyen, un début de développement durable devant chez nous...
- Dimanche 6 avril a eu lieu l'**Assemblée Générale** à la Salle des Fêtes.
- La **marche du 1^{er} mai** nous a conduits cette année à une présentation du nouveau terrain de foot de Wingsheim, aux bassins de rétention de Hohatzenheim, à la découverte du projet de sauvegarde du verger de Mittelhausen, sans oublier la traditionnelle soupe aux pois avec ses saucisses.
- **Atelier papier mâché** hebdomadaire pour la préparation du Carnaval et du Messti. Bruno ROMAIN, notre animateur bénévole vient de Brumath nous prodiguer ses conseils, son savoir-faire comme son enthousiasme....

- **20 ans**, le bel âge. Nous avons fêté dignement l'**anniversaire de l'ASLM**, samedi 13 septembre, avec un dîner dansant.



Les membres fondateurs ont soufflé les bougies des **20 ans** d'existence de l'ASLM

- **Tous les vendredis soirs** Isabelle Kern nous fait bouger : « Actif » de 19h à 20h et/ou « Soft » de 20h à 21h à la salle de motricité de l'école.
- Le **Messti**, le 2^e dimanche d'octobre : « *Cinéma et Médiéval* » avec chars et troupes à pied. Le concours du plus beau déguisement a récompensé la *belle Esmeralda* dans la catégorie enfant et *l'évêque Cauchon* dans celle des adultes. C'est en musique que les spectateurs ont pu déguster les tartes flambées avec du vin nouveau et d'autres produits du terroir. Ce fut aussi la journée « portes ouvertes » à la Ferme Hélicicole du Kochersberg.
- Le 31 octobre, la **soirée Halloween**, a été une belle réussite où les jolis monstres ont exécuté un quadrillage du village aux lampions. La soirée s'est poursuivie avec un goûter, des ateliers de dessins et de préparation de paquets de bonbons pour les enfants des Restos du Cœur et l'écoute attentive de contes d'Halloween.
- Les **soirées Jeux de Cartes** se sont développées cette année avec du Poker, Tarot, Rami, Belote mais aussi une première initiation au Skat avec le concours du skat club Brumath. Des rencontres toujours agréables pour le plaisir du jeu de cartes ou de l'envie de partager une bonne soirée.

Qu'en sera-t-il de l'année prochaine ?

Un des premiers événements de l'année 2009 sera le **Carnaval dimanche 22 février**, sur le thème **Musique et Dance**.

Contact

Alain Menny

09 75 27 65 38

Courriel : asl.mittelhausen@orange.fr

L'association Arc-en-Ciel

Nous vous avons annoncé l'engagement de l'association Arc-en-Ciel dans des actions pour préserver la biodiversité, pour la qualité de notre cadre de vie. Nous souhaitons donner comme orientation à nos projets, la volonté d'un effort particulier pour l'environnement. Les objectifs de l'association résonnent plus que jamais dans la réalisation de ces projets : « « Créer des occasions de rencontre pour échanger, découvrir, partager, porter **un autre regard sur la vie, sur notre environnement, sur le monde...** ».

En 2008, nous avons concrétisé cet engagement en vous proposant différentes occasions d'information et de sensibilisation utiles à la qualité de notre environnement :

« **Le plaidoyer pour le renard** », une présentation remarquable réalisée par Fabrice Cahez qui a connu un franc succès. Elle a permis de découvrir l'utilité du rôle que joue le renard, en limitant la population des campagnols nuisibles à l'agriculture. Un exemple très intéressant qui illustre l'importance des équilibres qui régissent les écosystèmes.

Les « **Sorties découvertes** », dans les Vosges du nord et dans la vallée de Lutzelbourg ont été des occasions privilégiées pour s'immerger dans des ambiances forestières, offrant chacune leurs spécificités saisonnières : concert printanier des chants d'oiseaux, floraisons vernales des sous-bois, champignons dans l'écrin cuivré et flamboyant des feuilles d'automne.

La « **Conférence d'automne** », un regard porté sur notre planète bleue malmenée par l'homme, présentée par Jean-Louis Imbs, nous a invités à réfléchir à notre manière de vivre. Il devient indispensable de changer nos comportements pour nous préparer aux modifications à venir de notre environnement et inscrire dans la durée l'avenir de l'humanité. Chacun peut agir à son niveau, à travers les gestes du quotidien, en adoptant « la règle des **3 R** » : **R**éduire, **R**éutiliser, **R**ecycler ; il existe des principes simples pour solutionner un problème complexe.

Edgar Morin nous incite à cette dynamique « ... ce n'est pas parce que nous avons renoncé au meilleur des mondes qu'il faut renoncer à un monde meilleur », pour construire un monde solidaire.

Les « **actions Vergers** » s'inscrivent dans cette démarche solidaire : l'association Arc-en-Ciel s'engage à l'échelle locale pour préserver un paysage, des milieux de vie et un patrimoine au niveau de la commune. Cet engagement contribue à sauvegarder la richesse de notre cadre de vie.



En 2008, l'association a réalisé des plantations de jeunes arbres, des chantiers de taille d'entretien de pommiers, des activités de fenaison pour l'entretien de la prairie, ainsi que des greffes de fruitiers. Arc-en-Ciel invite toutes les bonnes volontés à partager ces moments qui favorisent convivialité, échanges et partage de savoir-faire à la portée de tous, dans un cadre bucolique.

L'Exposition Talents cachés à la Salle des Fêtes avec son marché fermier à la ferme Kolb et la venue du **Saint-Nicolas** ont clôturé notre programme de l'année.

Contact

le Président,
Jean-Paul Steinmetz

Tél. 03 88 51 29 92

**Les Associations de Mittelhausen
vous remercient
pour le soutien
apporté tout au long
de l'année.
Joyeux Noël
et Bonne Année 2009**



École

Contact

Anne Muller, Valérie Wiest
et Claire Saderi

Tél. 03 88 51 34 94

Cette rentrée 2008/2009 s'est faite dans de bonnes conditions avec une grande nouveauté dans l'emploi du temps des élèves et des enseignantes : il n'y a plus classe le samedi matin.

En ce qui concerne le personnel enseignant, un seul changement : Madame Muller travaille à mi-temps avec M^{lle} Saderi Claire.

Les effectifs sont les suivants :

- 22 élèves en cycle 1 (maternelle) avec M^{me} Wiest
- 16 élèves en CP-CE1 avec M^{me} Muller et M^{lle} Saderi
- 24 élèves en cycle 3 avec M^{lle} Zeiter à Hohatzenheim.

Cette année, les élèves ont abordé le théâtre sous plusieurs formes : les classes ont, en effet, assisté à plusieurs spectacles tout au long de l'année dans différents théâtres (Espace Rohan à Saverne, Théâtre Jeune Public à Strasbourg...) et les plus grands ont même découvert l'envers du décor à travers une visite des coulisses du Théâtre National de Strasbourg. Tous ces apports en plus de la thématique de l'eau étudiée l'année passée ont été réinvestis dans l'élaboration d'une pièce de théâtre : « le fantastique voyage d'une goutte d'eau ». L'aboutissement du projet d'école a été la représentation de cette pièce par tous les élèves du RPI à l'occasion de la fête de l'école qui s'est déroulée le 21 juin à Mittelhausen. L'investissement des parents ainsi qu'une météo plus que clémente ont contribué à la réussite de cette belle fête.

Pour l'année scolaire à venir, le projet d'école portera essentiellement sur la thématique de l'environnement, du développement durable et plus largement de la nature. Les élèves ont d'ailleurs déjà participé à l'opération « Nettoyons la nature » au début du mois d'octobre.



Le mot de la paroisse...

Contact

Dominique Kleiss

Tél. 03.88.65.44.70

« Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans la détresse, persévérants dans la prière » Rom. 12, 12

« I have a dream » paroles historiques du pasteur M.L.King... j'ai fait un rêve, se dit notre paroissien, le rêve de pouvoir retourner dans mon église et participer à un culte car un pasteur a enfin été nommé dans ma paroisse ! Plus de deux ans que le poste pastoral est inoccupé, mais cela ne veut pas dire que notre église est entrée en léthargie, qu'elle est inerte. Notre église vit, elle vit à travers les pasteurs du consistoire et des lecteurs de divers horizons. Notre église est et sera toujours le lieu où est annoncé l'Évangile, proclamée la Parole, où sont distribués les sacrements : baptêmes, Sainte Cène, où nos enfants sont confirmés, les mariages et les enterrements célébrés. Notre église est un lieu de vie et de partage et pas seulement lors des fêtes de famille, mais aussi et surtout lors de nos cultes dominicaux, et ce n'est pas la présence ou l'absence d'un pasteur qui changera sa spécificité. Les enfants du catéchisme, qui ont débuté leur parcours par une visite à Neuviller les Saverne pour découvrir l'exposition « Et toi, tu manges quoi ? », le club biblique qui accueille des enfants de 8 à 11 ans, font partie de la vie de notre paroisse et sont un encouragement pour petits et grands, puisque ces groupes animent avec joie et foi, divers cultes. Je fais le rêve... Que ce rêve ne nous fasse pas oublier la réalité, une église vit et ne peut vivre qu'à travers ses fidèles, la foi ne peut grandir que si elle est nourrie par la louange, la liturgie, les lectures, la prédication, les cantiques, les prières !

Maladresse ou diplomatie...

« Un pasteur fait des remontrances aux personnes qui ne viennent pas régulièrement aux cultes. Un jour il rencontre une paroissienne qui n'est pas très assidue aux offices :

Cela fait un moment que je ne vous ai plus vue à l'église !

Monsieur le pasteur je n'ai qu'un vieux manteau plein de trous à mettre !

Chère Madame, notre Seigneur ne regarde pas l'extérieur mais l'intérieur...

Oui, mais la doublure est aussi trouée »

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un Noël de paix et de lumière et que la nouvelle année vous apporte plus de joie que la précédente, plus de beauté et de paix, et plus de temps pour savourer de doux moments de calme et de quiétude.

Pour le conseil presbytéral,
Nicole Arbogast'



COMMENT GÉRER LES DÉCHETS



Chaque année, la France produit 20 millions de tonnes de déchets ménagers, dont 40 % sont actuellement incinérés. Le reste est pour l'essentiel mis en décharge.

Parallèlement aux efforts conduits pour diminuer le volume, la résorption des déchets ménagers demeurera dans les années à venir, un objectif prioritaire de l'action publique.

Actuellement, les traitements de ces déchets passent par trois filières :

- **l'incinération** : qui entraîne tri, ramassage, traitement et dont nous ne sommes pas sans savoir le coût.



- **le tri et recyclage** : pour le permettre la Communauté des Communes du Pays de la Zorn a mis en place plusieurs containers (bouteilles en verre, plastiques, papiers et bouchons).
- **le compostage** : que chacun peut mettre en place dans un coin de son jardin et qui ne recevra que les déchets végétaux.

C'est avec le bon sens de nous tous que nous parviendrons à des résultats tangibles et économiquement viables.

Les déchetteries...

Bossendorf et Mutzenhouse acceptent gravats issus du bricolage familial, déchets végétaux, papiers-cartons, bouteilles plastiques, incinérables (bois), tout venant non incinérable (plâtre), ferrailles, huiles minérales, dans la limite d'1 m³ par jour.

Horaires d'ouverture :

Mutzenhouse : Lundi et mercredi de 8h à 12 et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Bossendorf : Mardi et jeudi de 15h à 19h et samedi de 9h à 12 et de 14h à 18h.

OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

1. Réduction de la production d'ordures ménagères

- Pour les 5 prochaines années, réduction de 5 kg par an et par habitant chaque année, soit 25 kg en 5 ans.

2. Recyclage matière et organique

● Déchets ménagers et assimilés

Pour 2012 : 35 % des déchets ménagers et assimilés orientés vers le recyclage matière ou organique

Pour 2015 : 45 % des déchets ménagers et assimilés orientés vers le recyclage matière ou organique

● Emballages ménagers

Passer de 60 % en 2006 à 75 % en 2012

DÉCHETS DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

La récupération, la valorisation et le recyclage des Déchets des Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ont fait l'objet d'une nouvelle législation.

Deux possibilités s'offrent aux consommateurs :

- Apporter les déchets dans les déchetteries adhérentes à la filière
- Amener les équipements électriques ou électroniques en fin de vie à votre distributeur en échange de l'achat d'un équipement équivalent.

Les DEEE se répartissent en 4 catégories :

- Gros Électro-Ménager Froid : Réfrigérateurs, congélateurs.
- Gros Électro-Ménager Hors Froid : Lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, chauffe-eau, cuisinière...
- Petits Appareils : rasoirs électrique, téléphone, sèche cheveux, ordinateurs, imprimantes...
- Écrans : télévisions, écrans plats, moniteurs

Pour les services de collecte des déchets ménagers, cette disposition a pour conséquence l'interdiction de mettre en incinération ou en centre d'enfouissement technique les Déchets des Équipements Électriques et Électroniques ceci au profit de modes de traitement agréés incluant le démantèlement/dépollution/recyclage ou le réemploi par des associations spécialisées.

Le respect de cette condition étant impérative, les **DEEE ne seront plus collectés dans les objets encombrants et seront laissés sur place.**

Le ramassage des objets encombrants aura lieu en 2009

2 avril (Non-métalliques) • 9 janvier (Métalliques)

Nouvelles obligations des propriétaires ou détenteurs de chiens classés en 1^{ère} ou 2^e catégorie :



La loi 2008/582 du 20 juin 2008, dans le but de renforcer la prévention, subordonne désormais la détention de ce type de chiens à la délivrance par le Maire d'un permis de détention, ainsi qu'à une formation obligatoire.

Le permis de détention

Aux formalités déjà en vigueur (vaccination, stérilisation, identification) viennent s'ajouter :

- assurance en responsabilité civile
- obligation d'effectuer l'évaluation comportementale de l'animal
- une formation spécifique obligatoire pour le propriétaire ou détenteur du chien.

Il appartient au Maire au vu des pièces fournies de délivrer ou non ce permis. En cas de carence du propriétaire ou du détenteur, ce dernier est passible d'une peine délictuelle de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende et le chien peut être euthanasié.

La formation obligatoire

Cette formation vise à mieux responsabiliser les propriétaires ou détenteurs de chiens classés. L'obtention d'une attestation d'aptitude est nécessaire pour obtenir le permis de détention.

Entretien des trottoirs



Chaque propriétaire ou locataire est tenu de balayer et de désherber les trottoirs et caniveaux devant sa maison et sa propriété, y compris devant les cours, jardins ou murs de clôture, afin de les maintenir constamment dans un état de propreté impeccable.

Les haies et autres végétaux ne doivent pas empiéter sur le domaine public. En cas d'accident, la responsabilité des propriétaires est engagée en cas de plantations mal taillées ou mal entretenues.

En cas de chutes de neige, les riverains sont tenus de dégager également le trottoir ou la chaussée et de sabler les plaques de verglas.

Cohabitation automobilistes et piétons

Les piétons doivent pouvoir circuler en toute sécurité sur le trottoir. Lorsque des véhicules sont mal stationnés ou hors case, les piétons sont obligés d'emprunter la chaussée, aux risques de se faire faucher par une voiture.

Il est impératif de garer les voitures dans les emplacements désignés rue principale et de laisser un passage suffisant pour les piétons et les poussettes sur les autres trottoirs. Afin de ne pas gêner le passage des riverains, il est rappelé qu'il est judicieux de garer ses véhicules à l'intérieur de sa propriété.

Pensons aux enfants qui rentrent de l'école, aux mamans et mamies qui promènent leur bébé, et aux personnes handicapées qui ont besoin d'un espace minimum sur les trottoirs. Il en va de la sécurité de tous.



Prévention des cambriolages

Afin de prévenir tant soit peu les cambriolages, vous pouvez signaler votre absence à la gendarmerie de Hochfelden, qui effectuera une surveillance accrue lors des diverses patrouilles. De même lorsque des personnes inconnues font du porte-à-porte, ou qu'un véhicule roule à faible allure avec ses occupants qui observent les maisons, il est recommandé de noter le numéro de la plaque d'immatriculation et d'aviser la gendarmerie. De très nombreux vols sont commis après un repérage préalable.

Gendarmerie de Hochfelden : faites le **17** ou le **03 88 91 50 18**. La discrétion de l'appelant est garantie.

INTERDICTION

En raison des perpétuelles dégradations commises sur le bâtiment de l'école et le non respect de la propreté des abords de l'école, un arrêté a dû être pris **interdisant l'accès des abords du groupe scolaire** à toute personne étrangère aux services municipaux en-dehors des heures de classe et d'ouverture de la bibliothèque. De plus la **circulation et le stationnement de véhicules à deux roues motorisés** sont **interdits**

à toute heure de la journée sur le parvis de l'école.



Naissances

- HENCHES Tom le 30/08/2008
- HAMM Noéline le 23/09/2008
- ALLEMANN Marie le 28/09/2008
- COMTE Romain le 28/11/2008
- GOEHRY Emma le 29/11/2008

* Toutes nos félicitations aux heureux parents *



Mariages



- Schaeffer Jean Claude et Posansuk Supakan le 3 juin 2008 à Bangkok (Thaïlande)
- Schaeffer Frédéric et Paulus Catherine le 12 juillet 2008 à Mittelhausen



- Goehry Matthieu et Mattern Sophie le 8 août 2008 à Mittelhausen
- Dou Thierry et Heitz Chantal le 8 août 2008 à Mittelhausen

* Tous nos voeux de bonheur *



Décès



- BARASINSKI Serge le 20 février 2008 à Haguenau
- NOELDNER née GREINER Marguerite le 29 avril 2008 à Strasbourg
- SCHAEFFER née PFISTER Yvonne le 24 mai 2008 à Strasbourg
- URBAN née LUTT Lina le 4 novembre 2008 à Strasbourg

* Nos sincères condoléances *

Anniversaires et Jubilés

Noces de diamant (60 années de vie commune)



- Liesel et Robert BOHR, mariés le 18 août 1948

70 ans (1938-2008)

- M. BRAUNBARTH Richard
- M. DELLINGER Hubert
- M^{me} DIEMERT née HACKIUS Marthe
- M. KOHLER Claude
- M^{me} KOHLER née KLEIBER Marthe
- M. SORGIUS Ronald

75 ans (1933-2008)

- M^{me} KIFFEL née ZIMMER Berthe
- M^{me} RICHERT née MEYER Emma

80 ans (1928-2008)

- M^{lle} BRUCKMANN Jacqueline
- M. CONRAD Roger
- M^{me} JACOB née BRUCKMANN Mathilde
- M. LUDWIG Georges

85 ans (1923-2008)

- M^{me} ANSTETT née JENN Alice

90 ans (1918-2008)

- M^{me} COLIN née HORNECKER Georgette

95 ans (1913-2008)

- M. FLICK Georges

Doyens d'âge

- M^{me} BARTHEL née SUCHOLOWYJ (21.03.1911)
- M. FLICK Georges (28.10.1913)



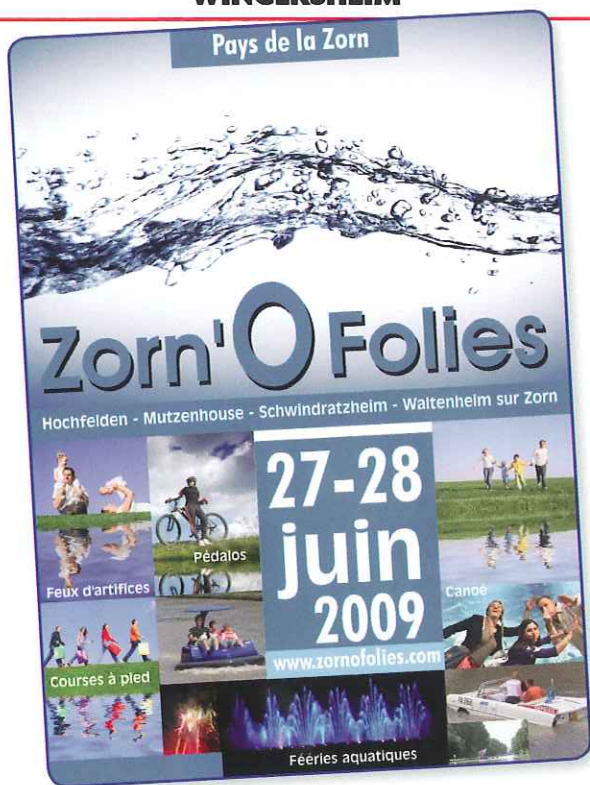


Collecte de Don du sang en 2009

Cette année encore la demande en produits sanguins n'a cessé d'augmenter. Afin de pouvoir y répondre un appel est lancé à toutes les personnes en bonne santé à faire don de leur sang, don indispensable pour sauver la vie des nombreux accidentés et malades.

Venez nombreux, l'équipe locale vous accueillera avec une collation maison pour vous remercier pour votre acte de générosité.

23 mars, 21 septembre à
MITTELHAUSEN
21 janvier, 19 mai, 22 juillet, 24 octobre à
WINGERSHEIM



16 ans : le recensement militaire est obligatoire

Dès vos **16 ans** et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, présentez vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents. Une attestation de recensement vous sera délivrée ; elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense. Cette journée appelée « JAPD » est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives. Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le Bureau du Service National de Strasbourg : Tél. **03 90 23 37 52**

e.mail : bsn-str@dsns.ga.defense.gouv.fr
Site internet : www.defense.gouv.fr

Calendrier des Manifestations 2009

JANVIER

- 11** Commune Fête de Noël des Aînés
- 17** Commune Réception Vœux du maire
- 30** Arc en Ciel Intervention pour la préservation des vergers hautes- tiges

FÉVRIER

- 8** ASLM Théâtre alsacien
- 22** ASLM Carnaval

MARS

- 20** Arc en Ciel Conférence de printemps
- 21** ASLM Osterputz (nettoyage de printemps)
- 27** Arc en Ciel Intervention pour la préservation des vergers hautes- tiges
- 29** Chœur Mille et une notes et l'EMI Concert de printemps à 17 h à l'église Entrée libre, plateau.

MAI

- 1^{er}** ASLM Marche du 1^{er} mai

JUIN

- 23** École de musique Audition à la salle des fêtes
- 27** Amicale des pompiers Feu de la Saint Jean

JUILLET

- 10** Arc en Ciel Intervention pour la préservation des vergers hautes-tiges
- 13** Commune Fête nationale

OCTOBRE

- 4** Arc en Ciel Intervention pour la préservation des vergers hautes-tiges
- 10** Arc en Ciel Intervention pour la préservation des vergers hautes-tiges
- 11** ASLM Messti
- 23** Arc en Ciel Conférence d'automne

NOVEMBRE

- 8** Paroisse Repas paroissial
- 15** Arc en Ciel Exposition « Talents cachés »
- 28** Commune Banque Alimentaire

DÉCEMBRE

- 5** Arc en Ciel Saint Nicolas



MITTELHAUSEN...



...AU TEMPS



...DE MÉDIOVILLA

